



Système racinaire de l'aulne

Description

La **ripisylve** ou **forêt riveraine** désigne l'ensemble de la végétation qui borde un cours d'eau. Elle peut être constituée de **différentes strates** : arborescente, arbustive, herbacée, plantes semi-aquatiques et s'étendre sur une largeur de plusieurs mètres.

Rôle

La **connectivité** au sein d'une ripisylve, ainsi qu'avec les éléments végétaux et aquatiques aux alentours est fondamentale. Cela lui permet d'assurer de **nombreux rôles bénéfiques** autant pour les espèces y résidant que pour l'Homme.

En effet, en plus d'offrir un **cadre paysager très apprécié**, la ripisylve :

- **atténue les inondations** en dissipant l'énergie du courant avec ses parties aériennes
- permet la circulation, reproduction et protection de la faune et de la flore (**corridor**)
- **régule la température de l'eau** grâce à l'ombrage fourni par les arbres
- **limite les risques d'érosion des berges** grâce à des essences à fort développement racinaire comme l'aulne, le frêne ou le saule

Conseils d'entretien (voir page 3)

Sur les bords de l'Ernée, trois espèces d'intérêt particulier

L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Arbre typique des rivières, il a besoin d'eau en permanence et supporte très bien les crues.

C'est un formidable fixateur de berge avec ses nombreuses racines verticales et ramifiées qui peuvent atteindre 3 à 8 m de profondeur et traverser les ruisseaux en rampant sur le fond.

Son système racinaire fournit de nombreuses caches pour les poissons et ses ramures offrent un habitat de choix pour les oiseaux.

La famille des saules

Il existe différents types de saules et celui que l'on retrouve le plus au bord de nos rivières est le saule marsault (*salix caprea*).

La multiplication du saule s'effectue soit par semences, soit par bouturage (développement d'un nouvel individu à partir d'une tige).

Il résiste bien aux crues car très souple et lorsque le courant est trop fort il plie sans casser.

Le frêne (*Fraxinus excelsior*)

Arbre à croissance rapide, il peut monter jusqu'à 30 m.

Le frêne donne un couvert végétal léger et les feuilles se décomposent rapidement.

Les racines du frêne rampent horizontalement d'où partent de puissantes racines verticales, ce qui contribue à un excellent ancrage de l'arbre dans la berge.



Au bord de L'Ernée ...

Informations générales sur le Syndicat : <https://www.lerneer.fr/un-territoire/politiques-de-lerneer/cycle-de-leaulle-bassin-de-lerneer/>

Le mot de la Vice-Présidente

En 2022, le Syndicat a l'ambition de communiquer différemment auprès du grand public. Ceci passe notamment par l'utilisation des outils numériques, en maintenant par ailleurs des animations scolaires pour sensibiliser les futurs citoyens à la préservation de l'eau et de nos rivières.

Dans ce journal, vous trouverez les travaux importants réalisés par le Syndicat en 2021 au nord d'Ernée pour restaurer les fonctionnalités écologiques du cours d'eau, tout en optimisant les services rendus par la nature (ressource en eau potable, prévention des inondations, etc.).

Enfin, le sujet de la ripisylve et des embâcles est abordé en mettant l'accent sur l'équilibre à trouver dans les interventions de gestion. A cet effet, si vous constatez des désordres hydrauliques dans un cours d'eau, n'hésitez pas les communiquer en mairie afin que nous puissions en prendre connaissance et conseiller les riverains.

Bonne continuation à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Elisabeth ROBIN - Vice Présidente (St Jean sur Mayenne)

SOMMAIRE

Page 1 Le Syndicat adapte sa communication

Page 2 Aménagement des barrages de l'ancien Moulin de Vahais et de l'usine d'eau potable d'Ernée

Page 3 Les travaux en quelques photos
Pourquoi et comment gérer la ripisylve et les embâcles ?

Page 4 Gros plan sur la ripisylve

Le Syndicat adapte sa communication

Les actions portées par le Syndicat nécessitent d'être valorisées et partagées (restauration des cours d'eau et de leurs milieux associés, actions de sensibilisation, etc.) .



A cet effet, plusieurs modes de communication sont utilisés (presse écrite, journal d'information, panneaux, page web, animations, etc.) et des évolutions sont à noter prochainement :

Création d'une chaîne youtube pour les actions du Syndicat

Les chantiers d'envergure font l'objet d'un suivi vidéo. Leur diffusion auprès des élus du Syndicat, mais également du grand public, doit permettre de mieux valoriser les actions engagées (restauration de cours d'eau, suppression d'ouvrages hydrauliques, aménagement de traversées de cours d'eau, etc.).

A cet effet, une chaîne youtube a été créée pour permettre une large visibilité (*taper « Syndicat de bassin de l'Ernée » dans le moteur de recherche*).



Travaux 2019 - Restauration de la rivière l'Ernée à la Forge de Montaudin

Animations sur l'année scolaire 2021-2022



Découverte du cours d'eau

Le Syndicat mène des animations scolaires depuis plus de 10 ans et la période 2021-2022 a été l'occasion de faire évoluer le format d'intervention. Habituellement établi sur 2 sessions au printemps/été, ces animations ponctuelles sont désormais complétées d'animations saisonnières en lien avec une demande de la commune de Chailland.



Elaboration d'une maquette participative

Ainsi, à chaque saison les 6 classes des 2 écoles de Chailland bénéficieront d'une animation « faune / flore » avec le service espaces verts de la commune et une animation « rivière / eau » avec le Syndicat.

Avec le concours financier

Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Parc d'activités de la Querminais

BP 28

53500 ERNEE

02 49 66 10 03

syndicat.bassin.erneer@gmail.com

Aménagement des barrages de l'ancien Moulin de Vahais et de l'usine d'eau potable d'Ernée

Contexte

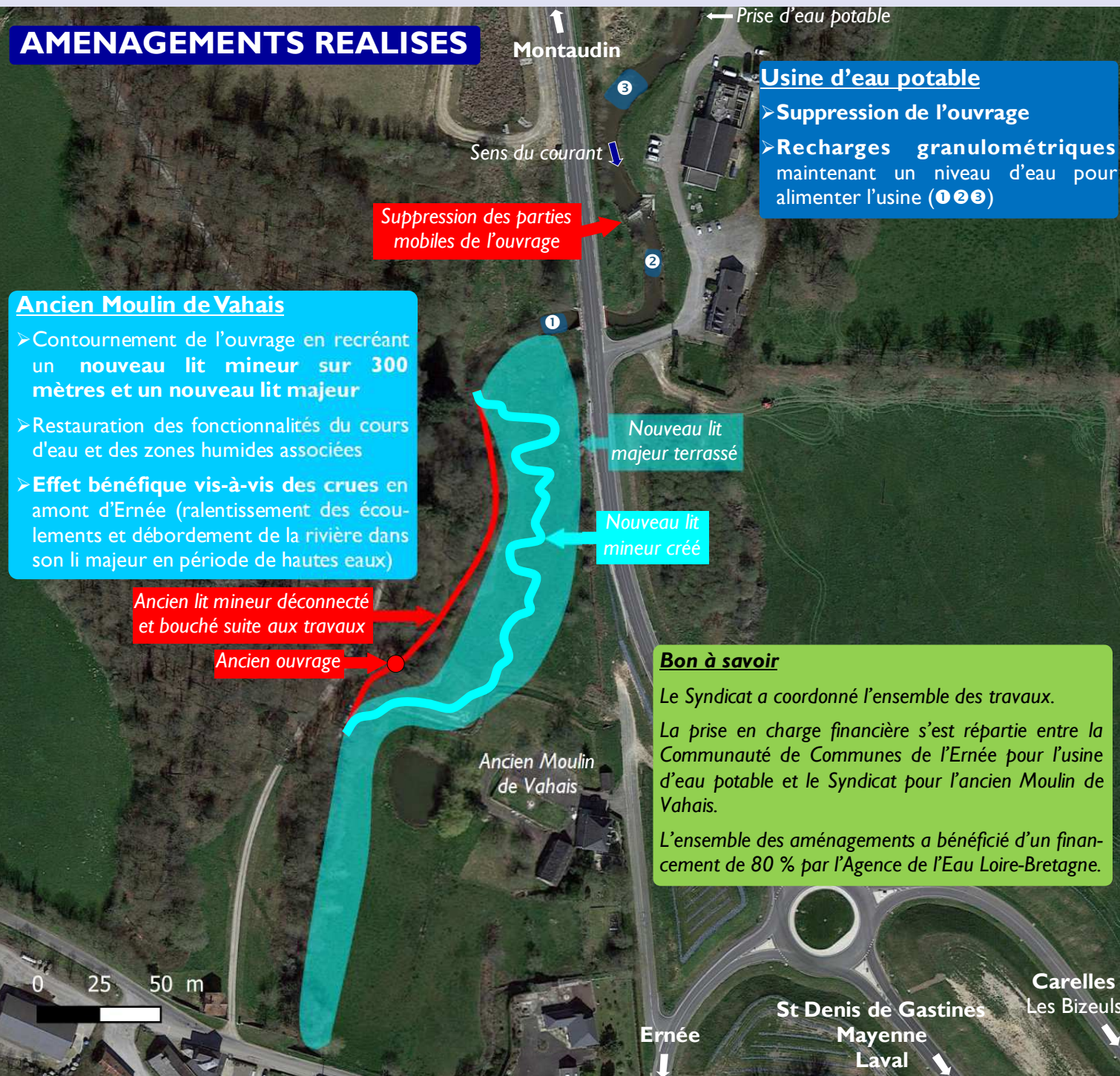
Ces deux ouvrages successifs, répartis de part et d'autre de la RD31 en direction de Montaudin, posaient des problèmes vis-à-vis de la libre circulation des sédiments et des organismes aquatiques.



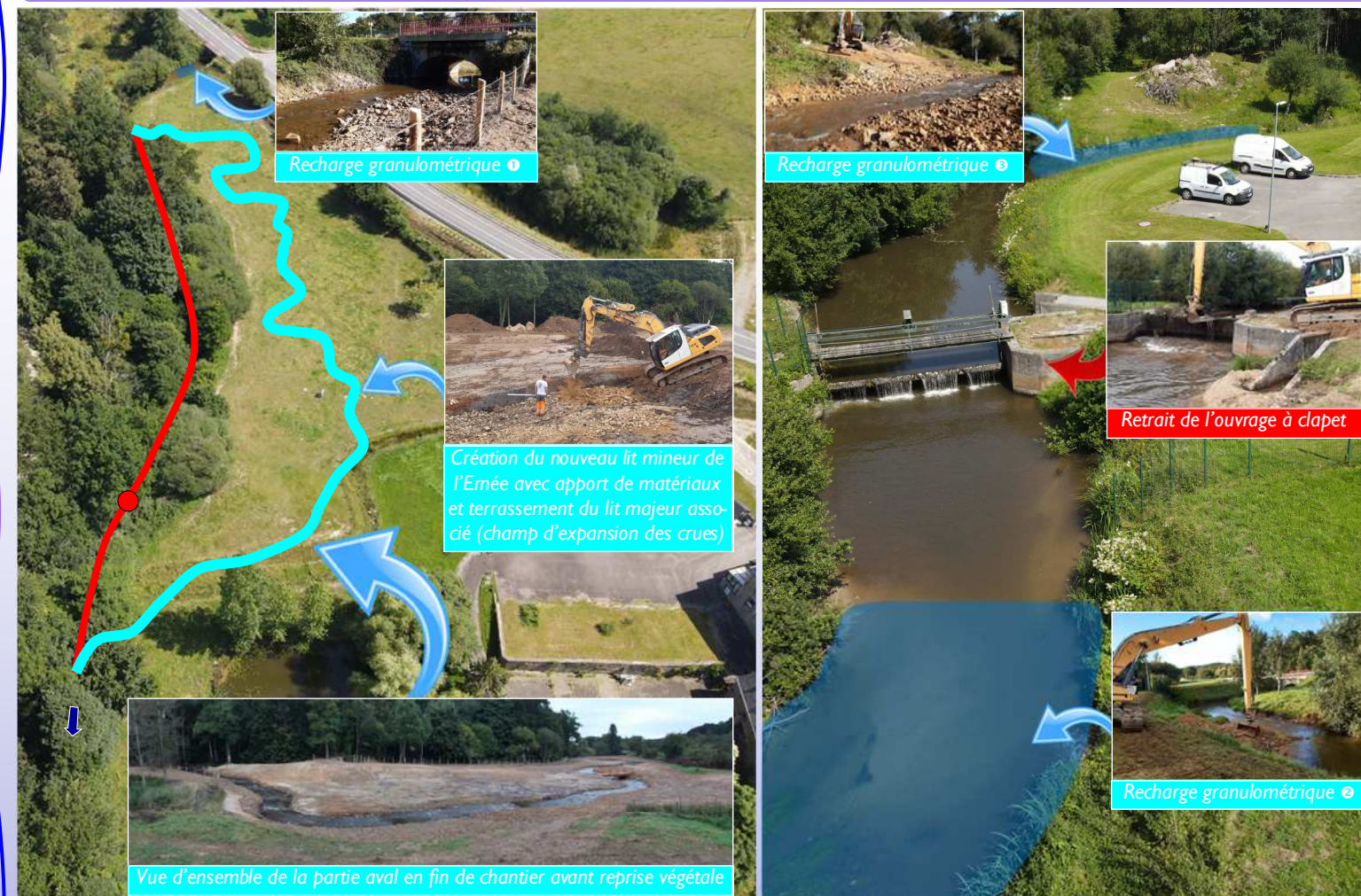
A l'usine d'eau potable, un ouvrage hydraulique créait une chute d'eau d'un mètre. Ce barrage était vétuste et nécessitait des travaux importants de mise en conformité.



A l'ancien Moulin de Vahais, la rivière l'Ernée avait été déviée de son fond de vallée naturel pour utiliser la force motrice de l'eau. Cet usage s'est perdu et le canal d'alimentation du Moulin n'existait plus. Il subsistait néanmoins un dénivelé important en aval de l'ouvrage avec un courant trop lent en amont et une rivière envasée peu accueillante pour la vie aquatique.



Les travaux en quelques photos



Pourquoi et comment gérer la ripisylve et les embâcles ?

Qu'est-ce que la ripisylve et les embâcles ?

La ripisylve désigne la végétation des bords de cours d'eau, dont les embâcles sont issus (amas de branches, feuilles, souches, troncs).

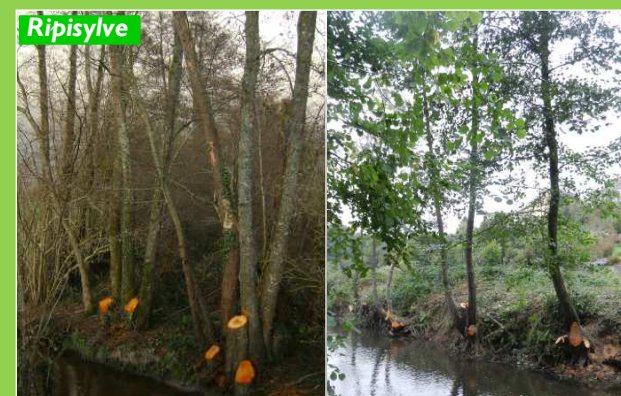
Pourquoi et comment les gérer ?

La ripisylve nécessite un **entretien régulier** pour assurer son **équilibre** (diversifier les espèces, les âges et les strates, etc.) et **limiter ses impacts négatifs** (chutes importantes de branches et d'arbres pouvant former des embâcles conséquents).

Néanmoins, la présence de la ripisylve et des embâcles ne doit pas être considérée comme un obstacle au bon fonctionnement du cours d'eau. En effet, ils contribuent à **diversifier l'écosystème** du cours d'eau et à **enrichir sa biodiversité**.



Ripisylve



Embâcles



Ce que dit la loi

- Le riverain d'un cours d'eau est tenu à son **entretien régulier**
- Intervention manuelle dans le lit mineur ou à l'aide d'engins depuis la berge autorisée
- Taille de bois autorisée mais enlèvement des souches en berge interdit
- L'intervention mécanique dans le lit mineur est interdite, sauf accord explicite de l'administration

Pour en savoir plus : plaquette « entretenir un cours d'eau non domanial » sur le site de la préfecture de la Mayenne

Quand intervenir ?

Pour la ripisylve, la meilleure période est **l'automne/hiver** au moment du repos végétatif et hors période de nidification. Pour les embâcles, les interventions doivent être effectuées préférentiellement lors des périodes les moins impactantes pour la faune piscicole, soit du **1^{er} avril au 1^{er} octobre sur le bassin de l'Ernée** (cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole).